

Objet: Demande renseignements assainissement et permis de construire
Pièces jointes: Lettre à Mairie de CORBAS.pdf; unknown; plan cadastral.pdf; RP BZ 313.pdf

De : [REDACTED] <[REDACTED]@ville-corbas.fr>

Envoyé : mercredi 17 janvier 2024 08:48

À : [REDACTED]@axiens.legal>

Objet : Fwd: URGENT: Rappel 3/ Demande renseignements assainissement et permis de construire

Bonjour.

En réponse à vos demandes, sachez que les questions d'assainissement relèvent de la métropole de Lyon qui en a la compétence. Il vous faut contacter leur Direction de l'Eau.

Concernant les travaux du permis de construire indiqué, ceux-ci n'ont pas encore été déclarés achevés, il n'y a donc aucune attestation de conformité d'établie.

Si vous souhaitez une réponse officielle à votre courrier, merci de m'en faire part pour pouvoir le mettre à la signature de l'élu à l'urbanisme.

Meilleures salutations.

D [REDACTED] M [REDACTED]

Responsable Urbanisme

[REDACTED]
[REDACTED]@ville-corbas.fr

VILLE DE
corbas